

Point COVID

Au 02 avril 2021

Suite à l'allocution de notre président de la République Monsieur Emmanuel MACRON, depuis le 1^{er} Avril, les mesures en vigueur dans les 19 départements en vigilance renforcée seront étendues à tout le territoire métropolitain dès samedi soir et pour quatre semaines.

Les crèches, les écoles, les collèges et les lycées seront fermés pour une durée de trois semaines à compter de ce vendredi soir. De plus, le calendrier des vacances scolaires a été adapté à la situation. La France entière sera donc à partir du 12 avril placée en vacances de printemps.

Concernant la vaccination, celle-ci sera accélérée. A partir du 15 mai, elle sera aussi ouverte au Français âgés de 50 à 60 ans.

Un peu de positif : vers la mi-mai environ, une réouverture progressive pour la culture, le sport, l'évènementiel, les cafés et restaurants est prévue.

Maintien des recommandations sanitaires :

- Limiter les contacts sociaux (6 maximum)
- En cas de contacts à risque ou de symptômes, s'isoler et surveiller en cas d'aggravation des symptômes
- Respecter les mesures barrières
- Aérer les espaces intérieurs 10 minutes toutes les heures
- Porter le masque sauf s'il y a nécessité de la retirer
- Éviter de partager des objets
- Ne pas s'embrasser
- Réduire au maximum les grands rassemblements s'ils ne sont pas obligatoires
- Se laver régulièrement les mains

Prenez soin de vous pour mieux prendre soin des autres 😊

« *Agissons ensemble pour une amélioration continue de la qualité* »

Les bienfaits du chocolat sur la santé !

Que celui qui n'aime pas le chocolat se manifeste aujourd'hui ou se taise à jamais. Qui n'aime pas le chocolat ? En plus d'être un excellent petit plaisir gustatif, il faut savoir que le chocolat est aussi excellent pour la santé ! Mais attention, pas n'importe quel chocolat. Le chocolat noir de préférence, ou du moins, le chocolat très concentré en cacao pur. Il est reconnu pour ses bienfaits sur l'hypertension, sur le déclin cognitif, la dépression mais il aide également à lutter contre les rides, etc.

Pour fêter le chocolat, quoi de mieux qu'une petite **recette de fondant au chocolat** rapide et efficace :

- 50g de farine
- 200g de chocolat noir
- 100g de beurre + 1 noix pour le moule
- 3 œufs
- 100g de sucre

Préchauffez votre four à 180°C. Faites fondre le chocolat et le beurre à feu très doux. Dans un saladier, mélangez le sucre, les œufs et la farine. Y ajouter le mélange chocolat/beurre fondu. Bien mélanger le tout. Beurrez et farinez votre moule puis y verser la pâte à gâteau. Et enfin, enfournez pendant environ 20min. Bon appétit ^^ !

Petites blagues en l'honneur du poisson d'avril (Ne jugez pas mon humour svp)

- Si tu jettes une imprimante dans l'eau...
Elle n'a pas pied...
- J'ai fait une blague sur les magasins...
Elle n'a pas supermarché...

NB : Pour moins de blagues de ce genre, évitez tout contact avec moi, j'aime beaucoup trop les jeux de mots pour ne pas en faire (notre IDEC est témoin XD)

L'origine du poisson d'avril 🐟

L'origine la plus connue du poisson d'Avril est la décision de Charles IX (roi de France). Le 9 août 1564 (Edit de Roussillon), Charles IX instaure le 1er janvier comme premier jour officiel de l'année. Selon la légende certains ont fait preuve de résistance en offrant des cadeaux et présents de nouvel an le 1^{er} avril, tandis que d'autres continuaient par habitude à offrir des étrennes jusqu'en avril. Peu à peu, ces cadeaux de fausses étrennes se seraient transformés en blagues, puis en poissons d'avril accrochés dans le dos des distraits. Cette origine n'a cependant pas été prouvée d'autant plus que le 1er avril est fêté dans de nombreux autres pays.